

questions
de communication

Questions de communication

16 | 2009
Journalistes et sociologues

Zakaria LINGANE, *Mémoire et génocides au XX^e siècle*

Laval, Les Presses de l'université de Laval, coll. Mémoire et survivance,
2008, 168 p.

Alain Cyr Pangop



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/177>

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2009

ISBN : 978-2-8143-0003-3

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Alain Cyr Pangop, « Zakaria LINGANE, *Mémoire et génocides au XX^e siècle* », *Questions de communication* [En ligne], 16 | 2009, mis en ligne le 17 janvier 2012, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/177>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Tous droits réservés

Zakaria LINGANE, Mémoire et génocides au XX^e siècle

Laval, Les Presses de l'université de Laval, coll. Mémoire et survivance, 2008, 168 p.

Alain Cyr Pangop

RÉFÉRENCE

Zakaria LINGANE, *Mémoire et génocides au XX^e siècle*, Laval, Les Presses de l'université de Laval, coll. Mémoire et survivance, 2008, 168 p.

- 1 Comment comprendre le crime de génocide ? Peut-on expliquer ce crime hors du commun ? Comment le distinguer d'autres massacres de masse ou de crimes contre l'humanité ? Si ce ne sont ni l'ampleur ni la forme d'une tuerie qui en font un génocide, comment le définir ? Pourquoi le XX^e siècle a-t-il été qualifié de « siècle des génocides » ? Peut-on véritablement prévenir le génocide ? Quelle place consacrer au « devoir de mémoire » pour qu'il ne se reproduise pas ? Tel est l'écheveau resserré des questionnements que l'auteur de cet ouvrage synthétique se propose de traiter dans une double perspective pédagogique et historique.
- 2 Sans prétention apologétique ou idéologique d'une explication universelle des massacres, Zakaria Lingane se fixe l'objectif de participer à la transmission de la mémoire du génocide. Pour lui, le génocide est « une invention humaine, tout comme la bombe atomique dont la finalité est la destruction massive de communautés entières » (p. XI). Ce potentiel de destruction sourd en chaque nation et en appelle à une éducation des peuples pour un esprit de tolérance humaine et religieuse. Ainsi l'auteur destine-t-il son livre à l'enseignement humaniste, en essayant de repenser l'action pédagogique de l'enseignement des génocides dans le prolongement de ses activités au sein de la Fondation de la tolérance au Québec. S'il est vrai que le thème a suscité la publication de centaines de livres, de milliers d'essais et d'une foule de documents, y compris

cinématographiques et électroniques, le livre de Zakaria Lingane se voudrait vulgarisateur par la synthèse des principales sources documentaires qu'il a pu rassembler pendant des années. Enfin, cet ouvrage apporte au lecteur peu spécialisé une connaissance plus large de la nature des actes génocidaires, des conditions de leur réalisation et des mesures de prévention ou de répression.

- 3 Malgré la complexité du sujet, Zakaria Lingane honore fort bien son projet. Il commence par situer le terme « génocide » dans son contexte historique d'origine et attribue son étymologie au juriste américain d'origine juive polonaise Raphael Lemkin qui, à la fin de la Seconde Guerre mondiale (1944), combine le mot grec *genos* (la race ou la tribu) et le mot latin *cide* (tuer) pour qualifier la gravité du crime d'éradication intentionnelle d'une population, en l'occurrence la Shoah initiée par l'Allemagne nazie. L'application de la notion à des situations historiques hétérogènes suscite de nombreuses objections et débats passionnels, si bien que l'auteur s'appuie sur les statuts des conventions internationales et des exemples pour dénoncer l'emploi abusif du terme et clarifier les concepts tels que « crimes de guerre », « crime contre l'humanité », « génocide ». Sous la plume de ce docteur en anthropologie-ethnologie, le nombre de victimes, la matérialité des faits, et la preuve de l'intention constituent les critères utilisés pour définir et reconnaître un génocide. Les cas problématiques tels que les catastrophes, les famines, les « endogénocides », les massacres à « caractère génocidaire » sont élucidés, sources documentaires à l'appui.
- 4 Dans sa quête des points communs et les particularités des génocides, cet ancien coordonnateur de la Fondation de la tolérance (organisme socio-éducatif consacré à la promotion de la pluralité dans la société québécoise) marque un temps d'arrêt sur les génocides reconnus par l'ONU, avant d'analyser les conditions propices menant aux génocides. Les buts visés par les génocides passés en revue, la répression du crime de génocide peut se lire à la lumière des textes des tribunaux pénaux internationaux. Mais l'un des aspects les plus intéressants est la question de la prévention. Sur ce plan, les médias constituent des instruments privilégiés comme ils l'ont été pour l'instigation. Pour autant, Zakaria Lingane constate que « les opinions publiques des pays riches se lassent des drames dont les médias les assaillent » (p. 63). Aussi fait-il cette proposition : « Il faut être lucide et admettre qu'on ne pourra le faire [prévenir le génocide] que lorsque les puissants de monde auront la volonté de la combattre en toutes circonstances et qu'une culture démocratique de respect des droits humains ne devienne une norme de civilisation universelle » (*ibid.*).
- 5 Les thèses révisionnistes et négationnistes sont analysées en contrepoint du classique « devoir de mémoire » pour apprendre et se souvenir. C'est l'occasion pour l'historien de réhabiliter quelques « Justes » qui ont marqué l'Histoire, photos à l'appui, et saluer la geste en faveur des victimes dans les nations respectives de ces héros. Ainsi Raoul Wallenberg, ancien diplomate suédois, est honoré comme « juste parmi les nations » pour avoir sauvé la vie à entre 20 000 et 100 000 Juifs ; l'Allemand Oskar Schindler, héros considéré comme un des « justes parmi les nations » par l'État d'Israël est révélé par le film *La Liste de Schindler* (1993) de Steven Spielberg ; le consul d'Italie à Trabzon, Giacomo Gorrini, est enregistré par l'Histoire comme dénonciateur des massacres des Arméniens et organisateur de secours ; Johannes Lepsius, né en Allemagne, est perçu comme un infatigable défenseur de la cause des Arméniens persécuté dans l'empire ottoman ; Primo Levi, ancien déporté juif italien est considéré comme un immense témoin du « devoir de mémoire », notamment dans son livre *Si c'est un homme*.

- 6 Le reste de l'ouvrage est constitué d'études de cas, avec d'abondantes illustrations : génocides arménien, des Juifs européens, des musulmans bosniaques, des Tutsi rwandais, des Herero de Namibie... Sauf qu'en embrassant trop, l'étreinte devient difficile vers la fin de ce texte. Au plan purement formel, le manuel de Zakaria Lingane est agréable à lire, avec de multiples encadrés tramés qui « zooment » sur des notions, des extraits et des principes, garantissant la transmission de la mémoire des génocides du XX^e siècle, comme l'indique l'illustration en première de couverture où un enfant, oreiller en mains, chevauche désespérément des crânes humains. Il s'agit là, on peut le dire en dernier ressort, d'une vision du trauma expérientiel transmise de génération en génération, afin de positionner les dérives génocidaires dans le champ éthique et cognitif, et d'aider à les déconstruire aisément.
-

AUTEURS

ALAIN CYR PANGOP

Université de la Sarre

Université de Dschang